CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78450** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE 19/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 315 480

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 2007 B 00677

Siret : 489 287 367 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5417590

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C79369F 1254 000 2 / 149500

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C79369F 1254 0002 / 149500

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : DONADA

26 RUE JEAN ROUXEL
44700 ORVAULT

Téléphone : 02 40 92 15 24 **Fax :** 02 40 92 05 11

Portable :

Responsabilité légale :
SOCIETE D'INVESTISSEMENT ANGEVIN (437 628 423) / ANGEVIN DAVID
PRÉSIDENT

Site Internet : www.groupe-angevin.fr

E-mail : donada@donada-btp.fr

Effectif moyen : 105 **Tranche de classification :** EFF5 **Chiffre d'affaires H.T. :** 38 205 649 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	52	18/09/2024
2212	Béton armé et béton précontraint (Technicité confirmée)	103	04/11/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/11/2026 09:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.